



L'édito du maire

Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Traditionnellement, le mois de mars est consacré à la préparation et au vote du budget de la commune. Dans un contexte économique national et international qui n'est pas encore à la reprise, l'environnement budgétaire est très contraint pour les collectivités locales. L'Etat poursuit à la baisse ses dotations. Les charges et responsabilités nouvelles continuent de peser sur les communes, parfois de manières justifiées, comme la nécessaire adaptation des équipements et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite. Malgré cette situation difficile, nous parvenons à engager des investissements en 2016. Ils ont pour but d'améliorer la qualité des services et des équipements offerts à la population.

« L'ambition d'être au service des Mouansois »

On a vu depuis quelques jours, débuter les travaux d'aménagement et de transformation de l'ancienne laiterie en une halle de la jeunesse et des sports, qui comprendra deux salles de danse, un espace accueil jeunesse et des locaux pour le comité des fêtes. La nouvelle crèche *Les p'tits bout-en-train* a ouvert depuis le 1^{er} mars offrant 750 m² d'espaces d'épanouissement pour les tout-petits. Avec elle, a été livrée une nouvelle salle polyvalente de 150 m². L'extension du vestiaire du stade de football doit démarrer en cours d'année. Ces investissements s'ajoutent aux engagements annuels



d'entretien du patrimoine de la commune. La commune favorise aussi l'investissement privé : la création de la librairie de 1000 m² et un nouveau commerce d'habillement de la même superficie témoigne de la confiance des investisseurs et du dynamisme de Mouans-Sartoux. Les ouvertures auront lieu dans les semaines qui viennent. De même l'extension du cinéma avec deux salles supplémentaires, qui restera ouvert pendant les travaux, a été confiée à la société délégataire.

Pour le parking multimodal du château, c'est la communauté d'agglomération du pays de Grasse qui prend à sa charge les travaux de construction. Comme on le voit, les contraintes nouvelles obligent les collectivités à faire preuve d'innovation et d'imagination pour accompagner leur développement sans imputation sur le budget de la commune. Mouans-Sartoux sait avoir des idées. C'est ce défi que les élus et l'ensemble des services municipaux se sont engagés à relever.


Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Au revoir la crèche des Cèdres, et bonjour au multi-accueil des P'tits Bout-en-train !

Ca y est, le jour « J » approche enfin, le mardi 1^{er} mars 2016 la crèche des Cèdres ferme ses portes après pratiquement 30 ans de bons et loyaux services.

Elle laisse la place au nouveau multi-accueil des *P'tits Bout-en-train*, situé au 135 allée des écoles, au rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Maupassant ».

Cette nouvelle structure bénéficie d'une capacité d'accueil de 50 places, elle pourra accueillir 4 groupes d'enfants d'âges différents dans une ambiance chaleureuse et colorée.

Une équipe de professionnels qualifiés prendra en charge les enfants dès 2 mois^{1/2} et les accompagnera vers le chemin de l'école.

Cette extension de 24 places de la capacité initiale des Cèdres permet un total de 152 places d'accueil pour la Commune de Mouans-Sartoux, en englobant le multi-accueil collectif et familial de l'Oasis (capacité de 52 places) et le multi-accueil collectif de Grand Jardin (capacité de 50 places).

Toute l'équipe de la petite enfance est fière de ce nouveau projet qui voit le jour et remercie les différents partenaires qui ont permis sa réalisation. Tout d'abord la commune qui a voté ce beau projet, les services techniques de la mairie qui l'ont conduit, le service informatique qui a contribué au développement logistique, le service enfance pour son soutien et toute l'équipe du C.C.A.S qui a suivi au quotidien la naissance du projet...

Merci à tous et bienvenus aux enfants, aux familles et aux professionnels qui auront le plaisir de fréquenter cet espace dédié à la petite enfance.



Travaux

Le cinéma *La Strada* s'agrandit : pendant les travaux, le cinéma continue !

Devant le succès grandissant de notre cinéma (310 000 entrées annuelles), 2 nouvelles salles ouvriront à la fin de l'été 2016. Offrant 340 places supplémentaires et un éventail de films plus important. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le délégataire, Cinéalpes. L'agrandissement a lieu au-dessus de la grande salle. Pendant les travaux, le cinéma reste entièrement ouvert. La médiathèque reste ouverte aussi sans changements.
Tél. : 04 92 92 43 75.

En bref

A partir du 14 mars, Mouans Jeunesse accueillera les jeunes âgés de 14 à 17 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 heures. De 13 h 30 à 19 heures le mercredi et durant les vacances scolaires, au Vieux Château. C'est un espace de rencontres entre jeunes pour échanger et développer des projets. Infos : 04 92 92 43 90.

Le Comité Feux de Forêt de Mouans-Sartoux fête ses 30 ans le samedi 16 Avril 2016. À cette occasion, un stand vous accueillera de 10 h à 17 h (face au cinéma *La Strada*). Vous y trouverez les informations suivantes : OLD (Obligation Légale de Débroussaillage), réglementation des feux de jardin et barbecues ? L'équipe de bénévoles recrute des patrouilleurs: pourquoi pas vous ? Documentation variée à votre disposition. Venez nombreux !

Social

Ouverture d'une plateforme de logements temporaires sur la commune

La pénurie de logement, la précarité professionnelle, les fragilités familiales, amènent régulièrement des demandes d'hébergement d'urgence au sein du C.C.A.S. Cet accueil temporaire va permettre d'apporter une réponse rapide à des situations exceptionnelles et ponctuelles. Il facilitera l'accès à un logement autonome au travers d'un accompagnement social renforcé et d'un projet. Chaque demandeur devra résider sur la commune et les logements seront mis à disposition pour des personnes en situation d'urgence suite à : l'expulsion de leur logement ; un sinistre rendant leur logement inhabitable ; une période familiale conflictuelle (séparation, divorce, décès, etc.) ; une situation de précarité consécutive à un évènement exceptionnel (perte d'emploi, décès, etc.). La durée d'occupation sera limitée et liée à un accompagnement social des locataires. Des renouvellements pourront être accordés après évaluation de la situation. Une participation financière et une caution au moment de l'installation seront demandés aux résidents.

Les faits marquants du conseil municipal du jeudi 3 mars 2016

- **Approbation des comptes administratifs 2015, des comptes de gestion 2015 et débat d'orientation budgétaire 2016** : les comptes administratifs de la commune et de ses régies (Eau, Assainissement, Transports et Pompes Funèbres) sont établis sous le contrôle du maire pour arrêter les comptes de chaque année civile. Les Comptes de Gestion sont établis par le Trésorier Principal et doivent concorder avec les comptes administratifs. Le Conseil Municipal a approuvé ces comptes pour 2015, en notant une remarquable concordance entre les prévisions de début d'année et les réalisations constatées en fin d'année. Les intervenants ont félicité les services de la commune pour ce résultat. Il est aussi à noter que, malgré la poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-32 % en 2 ans), la commune a continué en 2015 à dégager un excédent de fonctionnement suffisant pour réaliser les investissements programmés, tout en réduisant son endettement. Ceci a permis au Conseil Municipal d'approuver l'affectation des résultats 2015 en réserve d'investissements et en report de fonctionnement.

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2016, partant de ces résultats 2015, de notre plan d'investissements et de nos prévisions de dépenses de fonctionnement, a permis de tracer les grandes lignes du budget 2016, qui sera arrêté lors de l'adoption du budget primitif.

- **Urbanisme** : le maire a exposé les acquisitions et cessions immobilières effectuées par la commune en 2015. Ces opérations permettent de poursuivre notre effort de construction de logements sociaux et de réserve foncière en vue de la construction d'un réservoir supplémentaire d'eau potable. L'acquisition d'un terrain de 2 hectares a aussi été approuvée en début d'année, ce qui permettra d'accroître notablement la capacité de production de la régie agricole communale, qui fournit déjà 80 % des légumes pour les cantines des 3 écoles de la commune.

Le conseil municipal a aussi approuvé le projet de cession gratuite à la commune d'une importante parcelle forestière privée en vue de sa préservation, en contrepartie de la constructibilité d'une petite parcelle. Ce projet devra ensuite être approuvé par les autorités concernées de l'Etat.

Hormis ces aspects fonciers, plusieurs Projets Urbains Partenariaux (PUP) ont été conclus pour permettre la concrétisation de projets de constructions individuelles et collectives. Ces PUP ont pour objet de programmer les équipements publics (Eau & Assainissement, électricité, ...) nécessaires à la réalisation de ces projets et d'agréer leur financement entre la commune et les porteurs de projet.

- **Social** : 4 logements d'urgence (2 studios et 2 chambres) ont été achevés et mis à la disposition du CCAS qui sera chargé d'en gérer l'occupation. Par ailleurs, les travaux d'aménagement de la nouvelle crèche située au rez-de-chaussée du nouvel ensemble *Le Maupassant* ont pu être achevés grâce à un accord de participation financière de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Cannes et Rive Droite du Var.

- **Environnement** : le conseil municipal a approuvé une motion demandant que soient pris en compte les aspects environnementaux dans la vente des aéroports de Nice et de Cannes.

- **Divers** : le conseil municipal a approuvé la possibilité, dans les cas où la salle des mariages serait indisponible ou inaccessible, de célébrer des mariages dans la Salle du Conseil, accessible depuis le parking du château. Le conseil a aussi approuvé que la commune adhère à la centrale d'achats du SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Informatisées des Alpes Maritimes), afin de bénéficier de meilleurs prix pour ses équipements informatiques ; cette adhésion est gratuite, la commune appartenant à la CAPG, déjà adhérente.

Vie locale

L'épicerie sociale a déménagé

L'Épicerie sociale de Mouans-Sartoux a ouvert ses portes en Mars 2011. Ce projet, porté par le Centre Communal d'Action Sociale, s'est inscrit dans une démarche de développement local afin de faire face à l'augmentation des situations de précarité. L'objectif est de répondre aux besoins alimentaires de personnes en grande difficulté en créant un espace de distribution alimentaire à moindre coût. Depuis le 21 décembre 2015, l'Épicerie Sociale a déménagé dans ses nouveaux locaux, au rez de chaussée de l'immeuble « La Tubéreuse », avenue Marcel Journet. Un déménagement très bénéfique, puisque l'épicerie dispose d'un espace neuf, plus grand, plus spacieux et surtout situé de plain-pied qui facilite grandement l'approvisionnement. Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de cette structure : C.C.A.S – Square de la Poste – tel : 04.92.92.47.22.



Deux nouvelles étoiles dans le ciel mouansois

La ville de Mouans-Sartoux a remporté 2 étoiles au concours des Villes et Villages Etoilés, organisé par l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Elle est aussi l'une des 8 communes de France à avoir décroché un prix spécial du jury en tant que Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Ces distinctions viennent récompenser l'action de la commune en faveur de la sobriété énergétique et de la biodiversité et nous encourageant à poursuivre dans cette voie. Réduire la puissance et la durée des

éclairages nocturnes permet de faire des économies, mais aussi de protéger les animaux nocturnes qui sont indispensables à l'équilibre écologique de la planète, et enfin de permettre aux animaux diurnes (dont les humains que nous sommes) de se reposer.

L'ANPCEN est aussi à l'origine du « Jour de la Nuit », auquel Mouans-Sartoux participe chaque année dans le parc du Château ; profitant d'une extinction totale de l'éclairage public du village, le public peut mieux admirer les étoiles et découvrir les animaux nocturnes.

Plus d'infos : www.anpcen.fr/index.php5?

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION



Villes et Villages Etoilés

DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Du 7 mars au 8 avril 2016, se déroule l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Maîtriser le foncier, répondre aux exigences de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, préserver les espaces verts, les essences remarquables et prendre les meilleures décisions pour améliorer le cadre de vie, tels sont les objectifs d'un

urbanisme réfléchi articulé autour du Plan Local de l'Urbanisme. Au cours de l'enquête, les Mouansois sont invités à faire part de leurs remarques sur les modifications proposées. A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur sera amené à remettre un rapport, puis le conseil municipal décidera de mettre en application les nouvelles dispositions en tenant compte, dans la mesure du possible des observations faites.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Dernier conseil municipal, avec en toile de fond l'examen des Comptes administratifs 2015 & le Débat d'Orientation Budgétaire. Un bon point, les « charges à caractère général » diminuent. Grâce aux efforts d'optimisation, de rigueur accomplis chaque jour par les Collaborateurs municipaux. Les dépenses de personnel, quant à elles, augmentent comme chaque année. Pour une multitude de raisons il est vrai. La principale ? L'absence d'initia-

tives politiques courageuses pour repenser le Service public de fond en comble. Au chapitre des investissements, une dynamique en berne. Depuis 2 ans, 50% de promesses non tenues. La dette ? Toujours égale à elle-même : vertigineuse. Et pour 2016 ? Eh bien, je forme le vœu qu'une gestion par objectifs de progrès succède au modèle routinier emprunté au siècle passé.

Christophe CHALIER

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°8 mars-avril 2016



Ça s'est passé à Mouans-Sartoux



Le carnaval de Mouans-Sartoux 2016 s'est déroulé sous une splendide journée ensoleillée et une pluie de confettis. La nouvelle équipe du comité des fêtes (Sandra Picard, Nathalie Aymoz, Florence Abadie) et les bénévoles ont offert au public un merveilleux spectacle tout en musique et danse. Le thème de cette année, *Le monde à l'an vert*, mettait en scène un « monde poubelle », représenté par le roi du carnaval et un « monde renaissance » incarné par sa femme, toute en fleurs. Les chars ont entièrement été construits à partir d'objets recyclés. Le comité des fêtes lance un appel aux bénévoles pour ses prochaines manifestations. Contact : comitedesfetes.mouansois@gmail.com

Sur votre agenda

Mouans-Sartoux

22^{ème}
**Fête
du Miel**

**24 avril
2016**
Dimanche de 10h à 19h

**Apiculteurs
en Provence**

www.miels-de-provence.com

Logo of Apiculteurs en Provence and other local partners.

Le 30 avril prochain, l'équipe Jeunesse de la ville de Mouans-Sartoux organise le 20^{ème} anniversaire du Printemps Musical. Le thème : « LA MUSIQUE POUR RASSEMBLER ». Sur une dizaine de scènes réparties dans toute la ville, 30 groupes représentant différents styles musicaux, animeront la soirée, de 20 heures à minuit. Plusieurs stands proposeront aussi restauration rapide et rafraichissements. Nous vous attendons nombreux pour faire une soirée festive dont Mouans-Sartoux a le secret !

La ville de Mouans-Sartoux propose

« LA MUSIQUE POUR SE RASSEMBLER »

**20^{ème}
PRINTEMPS
MUSICAL**

samedi 30 avril 2016
A partir de 20 h

Plus de 30 formations sur les places du village et dans le parc du château

entrée libre

Infos au service jeunesse au 04 92 92 43 90

Logo of Pays de Grosse and Mouans-Sartoux.

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°8 mars-avril 2016